

# LA DIGNITÉ

*Un Don de Dieu*



## MOTIVATION

Aborder le thème de la dignité en ce moment, après Noël, n'est pas un pur hasard ou une simple coïncidence, mais c'est une grâce de Dieu pour nous aider à entrer dans ce beau Mystère qu'est l'Incarnation : Dieu qui se fait Homme pour permettre à l'Homme de devenir Dieu et pour nous aider à comprendre la grandeur de cet acte pour nous les humains! Quel honneur! Quel respect! Quelle dignité!

Mettons-nous donc en présence de l'Emmanuel, «le Dieu avec nous », incarné dans le sein de Marie, celle qui vient dans notre monde pour témoigner de son grand amour pour l'humanité. Qu'il nous accorde la grâce d'entrer dans cette relation d'amour avec joie et gratitude pour le grand don qu'il nous a fait : une dignité unique et inaliénable.

## ILLUMINATION BIBLIQUE

L'histoire de la création de l'être humain : l'homme et la femme.

Genèse 1,26a: «Alors Dieu dit : Faisons l'homme à l'image et à la ressemblance de nous-mêmes».

Gn 1, 27: «Dieu créa l'homme à son image ; mâle et femelle, il les créa».

**CHANT: Nicola Ciccone - Dignité.**

<https://youtu.be/dLksDWHNWSU?si=y2Mt96d3jKYZEUYk>



# QU'EST-CE QUE LA DIGNITÉ ?

## La dignité humaine : le cadre religieux.

À partir du récit de la Création, nous découvrons le regard particulier de Dieu sur l'homme, homme et femme, «créés comme des personnes aimées et capables d'aimer, créés à son image et à sa ressemblance», comme l'affirme le Pape François. Chaque être humain reçoit dans la création le même don, donc la même valeur, la même dignité, donc toute vie humaine est sacrée et digne de respect.

Pendant des siècles, l'Église et la plupart des religions du monde ont reconnu et enseigné que tous les êtres humains sont égaux, qu'ils ont droit au même respect, qu'ils ont une valeur particulière attachée à leur humanité, pour la simple raison qu'ils ont été créés à l'image de Dieu.

La dignité est donc l'un des dons les plus beaux et les plus précieux que Dieu ait accordés à l'humanité, parce qu'elle est inhérente à la nature humaine; C'est quelque chose que l'être divin donne aux gens, indépendamment de leur classe, de leur race, de leur sexe, de leur religion, de leurs capacités ou de tout autre facteur autre que le fait d'être humain. C'est l'une des plus belles facettes de Son Amour infini pour l'humanité. C'est pourquoi toute vie humaine est sacrée et digne de respect.

## La dignité humaine : le cadre des droits de l'homme.

Le terme «dignité» a évolué au fil des ans. À l'origine, sa signification n'avait rien à voir avec la valeur inhérente d'une personne. Il parlait plutôt de «mérite». Si quelqu'un était «digne», cela signifiait qu'il avait un statut élevé parce qu'il appartenait à la royauté, à l'Église, à la richesse, etc.

L'expression, telle que nous la comprenons aujourd'hui, n'a été reconnue qu'en 1948 par les Nations Unies, qui ont ratifié la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'article 1 stipule que: «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits».

Par conséquent, la dignité n'était plus quelque chose conféré par la classe sociale, la race ou d'autres privilèges, mais une caractéristique inhérente à l'être humain. Les droits de l'homme découlent naturellement de cette dignité.

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté en 1966, perpétue également cette conviction. Le préambule stipule que « ... Ces droits découlent de la dignité inhérente à la personne humaine». En redéfinissant la dignité comme inhérente à tous, elle établit également des droits universels et nous engage à respecter toute vie, quelle qu'elle soit.



## NOS CONSTITUTIONS 2011

La Congrégation n'est pas en reste dans cette conviction que toute personne est digne de respect, puisque la poursuite de l'œuvre d'amour de Dieu pour l'homme est sa raison d'être. C'est pourquoi, dès ses origines, la Congrégation a été attentive aux droits de toutes les personnes, c'est pourquoi il n'y a eu au sein de la Congrégation «qu'une seule classe de sœurs ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs» Const.105.

- Const. 6: «Le charisme reçu par nos Fondateurs et nos Premières Sœurs est un don dynamique de l'Esprit... la charité universelle, surtout parmi les plus pauvres et les plus nécessiteux, la charité a poussé l'hospitalité jusqu'à l'héroïsme».

La dignité humaine ne peut être dissociée de l'amour de Dieu pour la personne, masculine et féminine; c'est par amour que Dieu crée leur image; cette dignité d'enfants de Dieu sera, avec le temps, foulée aux pieds par la maladie, la pauvreté et l'injustice de toutes sortes. C'est pourquoi, lorsque nous approfondissons notre charisme, nous comprenons que la vie de nos fondateurs, le Père Jean Bonal et Mère Maria Ràfols, ainsi que celle de nos Premières Sœurs, parmi les hommes et les femmes de leur temps, ont été une réponse à l'appel de Dieu à restaurer ou à défendre cette dignité humaine foulée aux pieds.

Ils étaient des défenseurs des droits de l'homme de leur temps, luttant contre l'injustice à l'hôpital Notre-Dame de Grâce, avec des enfants orphelins et partout où ils se trouvaient.

Aujourd'hui, c'est à nous, qui participons à ce don, de témoigner, comme Jésus-Christ, de l'amour de Dieu le Père à toute personne, homme et femme, sans distinction d'aucune sorte, en la faisant vivre selon les signes des temps et en promouvant une culture de soin et de l'attention. CC. 6.7.



# FORMULAIRE DE RÉCLAMATION À DIEU

## 1. LISTE DES REPRÉSENTANTS DE DIEU SUR LA TERRE: (Marquer d'un X la personne que vous allez réclamer)

- Jesús
- Marie
- Sant Pierre
- Sant Paul
- Béate María Ràfols
- Venerable Juan Bonal
- Otros:

## 2. DONNES DU REQUÉRANT:

Prénom et nom:

Carte d'identité ou passeport:

Cité:

Pays:

Téléphone:

## 3. MOTIF DE LA RÉCLAMATION:

Actes indignes.

## 4. DESCRIPTION DE L'ACTE:

### DEMANDE:

Le présent mémoire doit être présenté et traité conformément à la procédure applicable.

En ....., a..... de..... de.....

Signé:

*Il nous fut proposée une Déclaration Universelle de Droits Humains et, avec ce document, nous avons cru tout avoir, sans nous rendre compte de qu'aucun droit ne pourra substituer, sans la symétrie des devoirs correspondants. Le premier devoir serait, exiger que les droits ne soient seulement reconnus, mais aussi respectés et satisfaits. On ne peut pas attendre à ce que les Gouvernements réalisent, dans les prochains cinquante ans ce qu'ils n'ont pas fait dans ceux que nous commémorons actuellement.*

*Prenons donc nous, les citoyens communs, la parole et l'initiative. Avec la même véhémence et la même force avec laquelle nous revendiquons nos droits, revendiquons aussi le devoir de nos devoirs. Peut-être ainsi, le monde pourra commencer à devenir un peu meilleur.*

*John F. Kennedy*

**VOIR: Devoir d'agir.** <https://youtu.be/B1mxsOp86AM?si=u1ID97jq1vTQxFas>



## RÉFLEXION

*- Comment puis-je définir et vivre ma dignité de Fille de Dieu?*

*- Je regarde ma sœur qui est dans ma communauté, qui est différente de moi, comment est-ce que je la respecte?*

*- Que fait ou va faire ma communauté pour mettre en place une culture de bon traitement?*

*- En suivant les traces de nos fondateurs, le Père John Bonal et Mère Maria Rafols et nos Premières Sœurs, comment puis-je préserver la dignité des personnes dans ce monde où les droits sont bafoués?*

## PRIÈRE DE FINALE

Seigneur et Père de l'humanité,  
Qui as créé tous les êtres humains avec une égale dignité,  
Insuffle dans nos cœurs un esprit fraternel.  
Inspire-nous un rêve de retrouvailles, de dialogue, de justice et de paix.  
Encouragez-nous à créer des sociétés plus saines et un monde plus digne,  
Sans faim, sans de pauvreté, sans violence, sans guerres.

Que nos cœurs s'ouvrent  
À tous les peuples et à toutes les nations de la terre,  
Pour reconnaître le bien et le beau que tu as semé en chacun,  
Et pour renforcer les liens d'unité, de projets communs,  
D'espoirs partagés.  
-Pape François-

**CHANT: MIKA - C'est la vie.** [https://youtu.be/t44a5M1bTIQ?si=nB690y00pJjg\\_lz9](https://youtu.be/t44a5M1bTIQ?si=nB690y00pJjg_lz9)

# Protéger Jeunios



HCSA